

Envoyé en préfecture le 23/03/2023

Reçu en préfecture le 23/03/2023

Publié le

Berger Levrault

ID: 073-247300254-20230323-2023_25-DE

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE MERCREDI 22 MARS 2023

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS TITULAIRES EN EXERCICE : 27

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS TITULAIRES PRÉSENTS : 17

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS ABSENTS: 10

- AYANT DONNÉ POUVOIR: 5

- N'AYANT PAS DONNÉ POUVOIR: 5

Le 22 mars 2023, à 18 heures, le conseil communautaire de la communauté de communes de Haute-Tarentaise, dûment convoqué par le Président, s'est réuni à la salle Planjo à Sainte Foy Tarentaise, sous la présidence de Monsieur Yannick AMET, Président.

PRÉSENTS

Bourg-Saint-Maurice: Guillaume DESRUES, Laurent CHELLE, Laurence REGNIER, Gérard VERNAY, Frédéric

BATAILLE; Cécile UTILLE-GRAND Les Chapelles: Paul PELLECUER

<u>Montvalezan</u>: Jean-Claude FRAISSARD, Thierry GAIDE <u>Séez</u>: Lionel ARPIN, Mathieu LECLERCQ; Joëlle CAMPERS

<u>Sainte-Foy-Tarentaise</u>: Yannick AMET <u>Tignes</u>: Serge REVIAL, Capucine FAVRE

<u>Val d'Isère</u>: Gérard MATTIS <u>Villaroger</u>: Alain EMPRIN

EXCUSÉS AYANT DONNÉS POUVOIR

Françoise BESNARD donne pouvoir à Guillaume DESRUES Nicolas MORIN donne pouvoir à Gérard VERNAY Daniel EUSTACHE donne pouvoir à Alain EMPRIN Patrick MARTIN donne pouvoir à Yannick AMET Véronique PESENTI-GROS donne pouvoir à Serge REVIAL

EXCUSÉS

Bourg Saint Maurice : Cécile MULOT ; Morgan LE LANN

<u>Séez</u>: Éric JACQUEMOUD

<u>Tignes</u>: Laurence FONTAINE; Franck MALESCOUR

SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Laurence REGNIER



Envoyé en préfecture le 23/03/2023

Reçu en préfecture le 23/03/2023

Publié le



ID: 073-247300254-20230323-2023_25-DE

2023-25 ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR L'ANNÉE 2023

Il est présenté au conseil communautaire le tableau des subventions de fonctionnement accordées aux différentes associations pour un montant total de **203 869 euros** au titre de l'année 2023.

	Nom association	Montant demandé en 2023
6574	GEDA	14 000 €
	Harmonie St Bernard	5 000 €
	Gameplay	1 200 €
	CDI Cité scolaire	3 000 €
	Foyer socio -éducatif	2 900 €
	Mission Locale	19 641 €
	UNSS Collège	3 000 €
	UNSS Lycée	1 600 €
	Option Montagne	1 150 €
	Ski etudes	25 000 €
	EHPAD Saint Michel	2 000 €
	La ruchette	30 000 €
	ADMR	65 000 €
	ADMR - subvention supplémentaire	20 000 €
	Restau du cœur relais du cœur de savoie	1 000 €
	HandiPep's	2 000 €
	Vulmix "Notre village"	4 000 €
6743	APPMA	2 000 €
	Les Saints Exupériens	1 378 €
		203 869 €

VU le rapport d'orientation budgétaire présenté au conseil communautaire du 25 janvier 2023 ; **VU** l'avis favorable de la commission finances en date du 14 mars 2023 ;

Le conseil communautaire, à l'unanimité :

APPROUVE le tableau des subventions aux associations 2023

AINSI FAIT ET DÉLIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

Yannick AMETPrésident